

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **CRITICAL ELEMENTS ANNONCE LA RÉCEPTION DU VISA POUR LE PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DÉFINITIF**

**Le 1<sup>e</sup> décembre 2021** - MONTRÉAL (QUÉBEC) – Corporation Lithium Éléments Critiques (TSX-V : CRE) (US OTCQX : CRECF) (FSE: F12) (« **Critical Éléments** » ou la « **Société** ») annonce avoir obtenu un visa pour le prospectus simplifié définitif daté du 29 novembre 2021 à l'égard de son placement public « par prise ferme » récemment annoncé (le « Placement ») (voir le communiqué du 4 novembre 2021 pour les détails du Placement). La Société anticipe que la clôture du Placement aura lieu le 3 décembre 2021.

#### **À PROPOS DE CRITICAL ELEMENTS LITHIUM CORPORATION**

Critical Elements Lithium Corporation aspire à devenir un fournisseur responsable de lithium aux industries florissantes des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie. À cette fin, Critical Éléments Lithium fait progresser le projet de lithium de haute pureté Rose situé au Québec et détenu en propriété exclusive par la Société. Rose est le premier projet de lithium, de la Société à être avancé dans un portefeuille de terrains de plus de 700 kilomètres carrés. En 2017, la Société a réalisé une étude de faisabilité sur Rose pour la production de concentré de spodumène. Le taux de rendement interne du projet est estimé à 34,9 % après impôts, avec une valeur actualisée nette estimée à 726 millions de dollars canadiens à un taux d'actualisation de 8 %. Du point de vue de la Société, le Québec est stratégiquement bien positionné pour les marchés des États-Unis et de l'UE et dispose d'excellentes infrastructures, notamment un réseau électrique à faible coût et à faible émission de carbone contenant 93 % d'hydroélectricité. Le projet a reçu l'approbation du ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique sur la recommandation du Comité d'évaluation conjoint, composé de représentants de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada et du gouvernement de la Nation Crie; la Société travaille à obtenir une approbation similaire dans le cadre du processus d'évaluation environnementale du Québec. La Société a aussi une bonne relation avec la Nation Crie.

#### **Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Jean-Sébastien Lavallée, P. Géo.  
Chef de la direction  
819-354-5146  
jslavallee@cecorp.ca  
[www.cecorp.ca](http://www.cecorp.ca)

*Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est décrit dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué.*

**Mise en garde concernant les déclarations prospectives**

Le présent communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicables, y compris des déclarations relatives à la date de clôture du Placement ainsi qu'à nos objectifs et aux stratégies pour les atteindre. Les informations prospectives comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus, dont plusieurs échappent au contrôle de la Société, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon marquée de ceux qui sont divulgués, de façon expresse ou implicite, dans ces informations prospectives. Les informations prospectives sont fondées sur les opinions et les hypothèses de la direction et sur les renseignements dont celle-ci dispose. Bien que les informations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse soient fondées sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, le lecteur est averti de ne pas se fier indûment à ces informations, car les résultats réels pourraient s'en écarter considérablement. Sauf avis contraire ou à moins que le contexte n'indique le contraire, les informations prospectives qui figurent dans le présent communiqué de presse sont fournies en date des présentes, et la Société ne s'engage pas à mettre à jour ou à modifier ces informations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf dans la mesure où la loi applicable l'exige.